



Communiqué de presse

2010, année internationale de la biodiversité ?

La France et l'Europe renoncent à sauver l'anguille

Lundi 15 février l'Europe a validé le plan français de gestion de l'anguille. Ce plan confirme les craintes de la Fédération Nationale de la Pêche en France. Il **condamne cette espèce à la disparition de nos cours d'eau.**

Le manque d'ambition, d'équité ainsi que d'efficacité du plan français a été fermement dénoncé il y a déjà un an par les pêcheurs, en s'appuyant sur des avis scientifiques concordants. Le stock d'anguille est actuellement en dessous du seuil de renouvellement des générations !

La FNPF, représentant 1,4 million de pratiquants est engagée dans la gestion et la préservation de la biodiversité de nos rivières. Consciente de ses responsabilités, elle a dès les premières réunions de concertation, alerté sur la nécessité de prendre des mesures immédiates, énergiques et courageuses.

Elle a proposé un **moratoire général et absolu de 5 ans** interdisant toutes les formes de prélèvements, d'une espèce, classée en danger critique d'extinction au niveau mondial, pour lui permettre d'atteindre un niveau de colonisation des rivières et grands bassins français compatible avec sa survie.

Elle proposait également des **mesures fortes en matière de franchissement des ouvrages** pour permettre à l'anguille d'accomplir son long cycle biologique vital en eau douce dans les meilleures conditions et de pouvoir repartir en mer pour s'y reproduire.

Cette position, c'est avec vigueur que la FNPF la tient encore aujourd'hui.

Une pétition lancée auprès du grand public, appuyant les deux demandes de la FNPF, a permis de récolter **13 185 signatures**. Elle a été remise en mains propres à la Commission Européenne en juin 2009.

Vendredi 19 février 2010

Malgré cette mobilisation, la Commission européenne a approuvé le plan français.

Ce plan n'est pas digne des efforts que tous les acteurs, en responsabilité, auraient dû consentir. Avec celui-ci **l'anguille va disparaître inexorablement d'ici quelques années.**

Mieux, l'exportation vers la Chine et la Japon des civelles européennes a été autorisée alors même que l'espèce est en voie de disparition !

« Nous sommes résolus à tout faire pour que l'anguille, poisson emblématique de nos cours d'eau, ne connaisse pas le trépas auquel les décideurs le conduisent inévitablement. Nous en avons hérité comme un patrimoine commun et nous entendons bien le transmettre aux générations futures », soulignent Claude Roustan, président de la FNPF et Jean-Paul Doron, 1^{er} vice-président en charge du dossier anguilles.

Face à cette situation, la FNPF n'a pas dit son dernier mot et prévoit de continuer son combat pour sauver cette espèce patrimoniale.

Contact presse

Fédération Nationale de la Pêche en France et de la protection du milieu aquatique

Julie Miquel

FNPF

17 rue Bergère

75009 Paris

j.miquel@federationpeche.fr

01.48.24.84.75 / 06.79.88.55.12

Fédération Nationale de la Pêche en France et de la protection du milieu aquatique